

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

**SIGNATURE DU MARCHÉ NÉGOCIÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA
RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE DE CÉRILLAN. AUTORISATION**

Séance du 25 septembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq septembre à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, M Dubos, Mme Thibaudeau, M Leblond, Mme Hanusse, M Claudin, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Barat, M Bouteyre, Mme Baron, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, Mme Demare, M Delpéch, M Garnier, Mme Durand, M Guichoux, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade, Mme Rigaud

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Alban à Mme Dumas
M Cases à M Guichoux

Absent(s) :

M Braun, M Demanes, M Pages, Mme Rivière

Secrétaire de séance : M Thierry Ouillade.

La séance est ouverte,

Délibération du : 25 septembre 2019
Rendue exécutoire le : 30 septembre 2019
Publiée le : 30 septembre 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 25 septembre 2019

SIGNATURE DU MARCHÉ NÉGOCIÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE DE CÉRILLAN. AUTORISATION

M Antoine Augé, Adjoint au maire délégué aux Finances, au personnel, à l'administration générale et aux déplacements présente le rapport suivant.

Par délibération DG18_118, en date du 26 septembre 2018, le Conseil Municipal a autorisé à engager une procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension de l'école de Cérillan.

Suite aux avis et classement du jury intervenu le 14 juin 2019, le pouvoir adjudicateur a désigné le groupement VALLET de MARTINIS/CUBE Ingénieurs/YAC Ingénierie/Cabinet DUBERNARD & ASSOCIE/Emacoustic lauréat du concours et a engagé une procédure de négociation avec celui-ci en vue de conclure un marché de maîtrise d'œuvre. Selon l'article 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, la procédure de concours est suivie d'un marché de maîtrise d'œuvre sans publicité ni mise en concurrence, négocié entre le pouvoir adjudicateur et le lauréat du concours.

La procédure de négociation ayant été conduite à son terme, le marché de maîtrise d'œuvre est soumis à l'approbation du Conseil Municipal sur la base suivante :

- Enveloppe prévisionnelle des travaux : 3 500 000€ HT,
 - Forfait provisoire de rémunération pour les missions de base (études d'ESquisse, études d'Avant Projet Sommaire, études d'Avant Projet Définitif, études de PROjet, Assistance pour la passation des Contrats de Travaux, VISA des études d'exécution, Direction de l'Exécution des contrats de Travaux, Assistance aux Opérations de Réception) : taux de rémunération : 10,90% - montant : 381 500,00 € HT,
 - Forfait provisoire de rémunération pour la mission complémentaire SYNTHÈSE : taux de rémunération : 0,30% - montant : 10 500,00€ HT,
 - Forfait provisoire pour les missions en option études de DIAGnostic, Ordonnancement Pilotage et Coordination et suivi performance E3-C1 : taux de rémunération : 1,35% - montant : 47 110,00€ HT.
- Soit un forfait total de 392 000,00 € HT et 470 400,00 € TTC hors missions études de DIAGnostic, Ordonnancement Pilotage et Coordination et suivi performance E3-C1.

Décision :

Vu la délibération DG18_118, en date du 26 septembre 2018, autorisant le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour le projet de restructuration et d'extension de l'école de Cérillan,

Vu le procès-verbal du jury de concours, en date du 14 juin 2019, désignant la lauréat du concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour le projet de restructuration et d'extension de l'école de Cérillan,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016,

Vu le projet de marché de maîtrise d'œuvre établi après négociation et figurant en annexe de la présente délibération,

Considérant qu'il est proposé d'attribuer le marché au lauréat du concours désigné dans le cadre de la procédure décrite ci-dessus,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 23 septembre 2019,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement VALLET de MARTINIS/CUBE Ingénieurs/YAC Ingénierie/Cabinet DUBERNARD & ASSOCIE/Emacoustic.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, à solliciter toutes les autorisations et à signer tous les actes et documents de toute nature nécessaire à la réalisation du projet de restructuration et d'extension de l'école de Cérillan.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 25 septembre 2019

pour expédition conforme

Le maire,



Jacques Mangon

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE NEGOCIE SUITE AU CONCOURS RESTREINT DE MAÎTRISE D'OEUVRE

**Maîtrise d'œuvre pour la restructuration et
l'extension de l'école de Cérillan
2019MN35**

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

2 0 1 9 M N 3 5

NOTIFIE LE

Mairie de Saint Médard en Jalles
Place de l'Hotel de Ville CS60022
33167 SAINT MEDARD EN JALLES cedex
Tél : 0556574056

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales.....	4
3.1 - Objet	4
3.2 - Mode de passation.....	4
3.3 - Forme de contrat.....	4
4 - Prix	4
5 - Durée et Délais d'exécution.....	5
6 - Paiement	5
7 - Avance	6
8 - Nomenclature(s).....	6
9 - Signature.....	6
ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES.....	10
ANNEXE N° 2 : RELATIVE À LA DÉCLARATION DE SOUS-TRAITANCE (DC4).....	11
ANNEXE N° 3 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	20

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Saint Médard en Jalles

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur Jacques Mangon, Maire de la commune
en application de la délibération du Conseil municipal n° DG14_172 du 4 décembre 2014.

Ordonnateur : Monsieur Jacques Mangon, Maire de la commune

Comptable assignataire des paiements : Monsieur Thierry Duhayon, Trésorier principal,

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M
Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ²

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (Candidat groupé),

M Antoine VALLET

Agissant en qualité d'**Architecte co-gérant**

(1) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

(2) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

désigné mandataire :

~~du groupement solidaire~~

solidaire du groupement conjoint

~~non solidaire du groupement conjoint~~

Nom commercial et dénomination sociale **VALLET de MARTINIS**

.....
Adresse **30 rue Saint James**
.....

Courriel : vallet@valletdemartinis.com

Numéro de téléphone **05 56 06 64 48**

Numéro de SIRET **453 489 122 00052**

Code **APE 7111 Z**

Numéro de TVA intracommunautaire **FR86 453 489 122**

S'engage, au nom des membres du groupement ², sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de l'école de Cérillan

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : le concours restreint. Elle est soumise aux dispositions des articles 88 et 89 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit donc d'un marché négocié avec le lauréat suite à la procédure de concours restreint précitée.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations du maître d'oeuvre seront réglées par un prix global et forfaitaire (forfait de rémunération).

La part de l'enveloppe prévisionnelle du maître de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à 3 500 000,00 € HT.

Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues au CCAP.

Le taux de rémunération est fixé à : **11,2**

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Le forfait de rémunération est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération t par le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage. Il est fixé à :

Montant HT	:	392 000,00 € HT
TVA (taux de 20%)	:	78 400,00 €
Montant TTC	:	470 400,00 € HT
Soit en toutes lettres	:	Quatre cent soixante-dix mille quatre cent euros

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses Avenants.

Nota : le présent montant n'intègre pas les missions optionnelles DIAG / OPC / Suivi performance E3-C1

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 36 mois.

Le candidat devra renseigner les délais qu'il prévoit pour chacun des éléments de mission, à compter de la notification du marché, dans le tableau ci-dessous :

Code	Désignation du livrable	Délai
ESQ	Études d'esquisse	2 semaines
APS	Avant-projet sommaire	5 semaines
APD	Avant-projet définitif	6 semaines
	Dossier Permis de Construire	2 semaines
PRO	Études de projet	8 semaines
DCE	Dossier de consultation des entreprises	2 semaines

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : **VALLET de MARTINIS**
pour les prestations suivantes : **Architecture - Mandataire**
Domiciliation : **BNP PARIBAS Diderot**
Code banque : **30004** Code guichet : **00354** N° de compte : **00010047007** Clé RIB : **62**
IBAN : **FR76 3000 4003 5400 0100 4700 762**
BIC : **_BNPAFRPPPBY**
- Ouvert au nom de : **CUBE Ingénieurs**
pour les prestations suivantes : **.STRUCTURES – FONDATIONS ET SUPER-STRUCTURE**
Domiciliation : **34 RUE BERANGER.**
Code banque : **10057** Code guichet : **19089** N° de compte : **00071490701** Clé RIB : **90**
IBAN : **FR76 1005 7190 8900 0714 9070 190**
BIC : **CMCIFRPP**
- Ouvert au nom de : **YAC Ingénierie**
pour les prestations suivantes : **FLUIDES**
Domiciliation : **CCM BOCASEVRE 6 RUE DE LA HUCHETTE BP 57 - 79302 BRESSUIRE**
Code banque : **10278** Code guichet : **36305** N° de compte : **00012148603** Clé RIB : **49**

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

IBAN : FR76 1027 8363 0500 0121 4860 349
BIC : CMCIFR2A

- Ouvert au nom de : **Cabinet DUBERNARD&ASSOCIE**
pour les prestations suivantes : **Economie de la Construction**
Domiciliation : **CCM LE TAILLAN MEDOC**
Code banque : **15589** Code guichet : **33572** N° de compte : **075173864 40** Clé RIB : **30**
IBAN : **FR76 1558 9335 7207 5173 8644 030**
BIC : **CMBRFR2BXXX**

- Ouvert au nom de : **EMACOUSTIC**
pour les prestations suivantes : Etude **acoustique**
Domiciliation : **Agence Mondonville Cornebarrieu**
Code banque : **30004** Code guichet : **02834** N° de compte : **00010012676** Clé RIB : **89**
IBAN : **FR76 3000 4028 3400 0100 1267 689**
BIC : **BNPA FR PP XXX**

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

~~un compte unique ouvert au nom du mandataire ;~~

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71000000-8	Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A BORDEAUX
Le 09/09/2019

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹



(1) Cocher la case correspondant à votre situation

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A

Le

Signature ¹

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise
sous-traitant

A

Le

Signature ¹

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

ANNEXE 1 - DE L'ACTE D'EGAGEMENT - TABLEAU DE REPARTITION DES PAIEMENTS ENTRE CONTRAITANTS

OPERATION
 MAIRIE D'OUVRAGE
 Restitution et extension de l'espace de circulation
 ligne de Saint-Gillespie en Jallès

3 800 000,00 € HT
 TAUX INDICATIF LIAISON
 TAUX COMPLEMENTAIRE
 TAUX DE LA MISE EN BASE
 TAUX DES PAYS ASSOCIES
 FORFAIT MISSION DE BASE
 TAUX DE LA MISE EN BASE -
 COMPLEMENTAIRE
 FORFAIT MISSION DE BASE -
 COMPLEMENTAIRE

REPARTITION DU MONTANT
 8 %

Éléments de mission	% du total	% de travaux	Montant des honoraires forfaitaire € HT	Honoraires forfaitaire € HT	Montant des honoraires forfaitaire € HT	REPARTITION ENTRE CO-TRAITANTS								
						VALLET DE MASTRANS	YAC	CLMIE	DUBREUILHARD	EMACOLBYC				
					Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1 - TRAVAIX (TAUX INDICATIF DE BASE)														
BESOIN	5,15%	0,65%	22 390,00	1 344,30	21 743,30	81,00%	17 813,38	81,00%	1 507,28	6,92%	1 507,28	6,92%	5 187,10	23,84%
APIS	10,10%	1,29%	42 300,00	2 538,00	40 242,00	95,10%	37 962,39	94,59%	5 164,23	12,82%	5 164,23	12,82%	1 877,10	4,66%
APD	15,15%	1,94%	57 330,00	3 439,80	54 242,00	94,63%	50 742,39	93,56%	6 814,85	12,60%	6 814,85	12,60%	2 381,85	4,39%
PRO	15,15%	1,94%	57 330,00	3 439,80	54 242,00	94,63%	50 742,39	93,56%	6 814,85	12,60%	6 814,85	12,60%	2 381,85	4,39%
VSA	7,10%	0,90%	27 000,00	1 620,00	25 380,00	93,99%	23 520,00	93,15%	3 180,00	12,33%	3 180,00	12,33%	1 080,00	4,25%
DETA	30,20%	3,77%	114 900,00	6 894,00	108 006,00	94,00%	100 806,00	93,32%	13 600,00	12,50%	13 600,00	12,50%	4 800,00	4,43%
AGR	5,00%	0,63%	19 000,00	1 140,00	17 860,00	93,99%	16 500,00	92,41%	2 160,00	12,09%	2 160,00	12,09%	720,00	4,04%
TOTAL € HT	100,00%	10,90%	381 300,00	23 668,10	357 831,90	93,86%	328 874,48	92,00%	46 957,42	13,10%	46 957,42	13,10%	16 183,87	4,53%
TOTAL € TTC			457 800,00	28 960,00	434 910,00		405 924,18		56 529,16		56 529,16		19 618,89	4,46%
2 - TRAVAIX DES MISSIONS ASSOCIEES														
PERFORMANCE	5,26%		15 200,00	0,00	15 200,00	100,00%	15 200,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL € HT			15 200,00	0,00	15 200,00		15 200,00		0,00		0,00		0,00	
TOTAL € TTC			18 240,00	0,00	18 240,00		18 240,00		0,00		0,00		0,00	
1-2 - TOTAL TRAVAIX DES MISSIONS ASSOCIEES														
TOTAL € HT	0,00%	11,20%	392 000,00	19 975,00	374 925,00	63,30%	346 874,48	31,41%	63 846,47	16,46%	63 846,47	16,46%	27 618,89	7,23%
TOTAL € TTC			479 800,00	22 880,00	457 910,00		428 864,18		29 045,82		29 045,82		27 618,89	
3 - MISSIONS EN OPTION														
TRAFIC	2,31%		8 800,00	0,00	8 800,00	100,00%	8 800,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
PERFORMANCE	1,28%		4 800,00	0,00	4 800,00	100,00%	4 800,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL € HT			13 600,00	0,00	13 600,00		13 600,00		0,00		0,00		0,00	
TOTAL € TTC			16 320,00	0,00	16 320,00		16 320,00		0,00		0,00		0,00	

A Bordeaux le 05/05/2019



ANNEXE N° 2 : RELATIVE À LA DÉCLARATION DE SOUS-TRAITANCE (DC4)

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les soumissionnaires ou titulaires de marchés publics pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le soumissionnaire ou le titulaire à l'acheteur soit au moment du dépôt de l'offre - en complément des renseignements éventuellement fournis dans le cadre H du formulaire DC2 - soit en cours d'exécution du marché public.

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Mairie de Saint Médard en Jalles
Place de l'Hotel de Ville CS60022
33167 SAINT MEDARD EN JALLES cedex

A l'attention de : Service des Marchés Publics
Courriel : marchespublics@saint-medard-en-jalles.fr
Code d'identification national : 21330449600010

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou à l'article 117 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur Jacques Mangon, Maire de la commune

B - Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par la présente déclaration de sous-traitance.)

Maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de l'école de Cérillan

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante.)

un document annexé à l'offre du soumissionnaire

un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement *(sous-traitant présenté après attribution du marché)*

un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone et de télécopie,

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

E - Identification du sous-traitant

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone et de télécopie,

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) et numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d'un centre de formalité des entreprises :

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. En MDS, joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant. Pour les autres marchés publics, ce document sera à fournir à la demande de l'acheteur.)*

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 ? :

OUI

NON

Pour les **marchés publics de défense ou de sécurité** passés par les services du ministère de la défense uniquement et à condition que le marché public concerné soit un marché public de service ou de travaux ou un marché public de fournitures nécessitant des travaux de pose ou d'installation ou comportant des prestations de service (2ème alinéa de l'Art. 124 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité), le sous-traitant est-il lié au titulaire ?

OUI

NON

F - Nature des prestations sous-traitées

(Reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance)

Nature des prestations sous-traitées :

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s)

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en oeuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intègrera les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du RGPD.

Dans les **marchés de défense et de sécurité**, lieu d'exécution des prestations sous-traitées :

G - Prix des prestations sous-traitées

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

Taux de la TVA :

Montant HT :

Montant TTC :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)

Montant hors TVA :

Modalités de variation des prix :

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (tel est le cas si le montant du contrat de sous-traitance est supérieur à 600 euros TTC sauf certains marchés passés par les services de la défense : article 135 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou article 124 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

(Cocher la case correspondante.)

OUI

NON

H - Conditions de paiement

Compte à créditer :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :

(Cocher la case correspondante.)

OUI

NON

I - Capacités du sous-traitant

(Nota : Sauf pour les marchés de défense et de sécurité, ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

I1 - Récapitulatif des informations et renseignements (marchés publics hors MDS) ou des pièces (MDS) demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

-
-
-
-
-

I2 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2016361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

J - Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des interdictions de soumissionner

J1 - Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (*) ;

b) au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'articles 46 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

(*) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

J2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

K - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

1ère hypothèse

La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 137 du décret n°2016-360 ou à l'article 126 du décret n° 2016-361.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse

La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 137 du décret n°2016-360 ou à l'article 126 du décret n° 2016-361, qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :

- soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
- soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

L - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

(Nota : Lorsque le DC4 est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce stade ; si le DC4 n'a pas été signé,

l'acheteur, une fois le marché attribué, renvoie au titulaire le DC4 complété afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant)

A..... le

Le sous-traitant

(personne identifiée rubrique E du DC4)

A..... le

Le soumissionnaire ou le titulaire

(personne identifiée rubrique C1 du DC2)

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant, autorise la sous-traitance des activités de traitement de données à caractère personnel visées dans la présente déclaration, et agrée ses conditions de paiement.

A..... le

Le représentant de l'acheteur :

M - Notification de l'acte spécial au titulaire

(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A..... le

ANNEXE N° 3 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : VALLET de MARTINIS SIRET : 453 489 122 00052 .Code APE 7111 Z N° TVA intracommunautaire : FR86 453 489 122 Adresse : 30 rue Saint James 33000 Bordeaux	Mandataire Architecture	19 075,00 236 078,48	20% 20%	22 890,00 283 294,18
Dénomination sociale : CUBE Ingénieurs SIRET : 492 541 529 000 37 Code APE 7112 B N° TVA intracommunautaire : FR28 492 541 529 Adresse : 10 BIS rue des Vivants 33 100 BORDEAUX	Structure	42 564,25	20%	51 077,09
Dénomination sociale : YAC ingénierie SIRET : 409 529 724 00018 Code APE 7112 B N° TVA intracommunautaire : FR85 409529724 Adresse : 40 route de Clesse 79350 CHICHE	Fluides	58 365,97	20%	70 039,16
Dénomination sociale : Cabinet DUBERNARD&ASSOCIE SIRET : 840 431 969 00012 Code APE 7112 B N° TVA intracommunautaire : FR 42 840 431 969 Adresse : 40 A Route d'Issac Petite Lande 33160 Salaines	Economie	27 616,80	20%	33 140,15
Dénomination sociale : Emacoustic SIRET : 508 709 094 00033 Code APE 7112B N° TVA intracommunautaire : FR 07 508 709 094 Adresse : 6 bis rue Claude Taffanel 33800 Bordeaux	Acoustique	8 299,53	20%	9 959,44
	Totaux	392 000,00	20%	470 400,00

A Bordeaux, le 09/09/2019



Missions optionnelles

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : CUBE Ingénieurs SIRET : 492 541 529 000 37 Code APE 7112 B N° TVA intracommunautaire : FR28 492 541 529 Adresse : 10 BIS rue des Vivants 33 100 BORDEAUX	DIAG Structure	892,50	20%	1 071,00
Dénomination sociale : YAC ingénierie SIRET : 409 529 724 00018 Code APE 7112 B N° TVA intracommunautaire : FR85 409529724 Adresse : 40 route de Clesse 79350 CHICHE	DIAG Fluides Suivi Performance E3-C1 bâtiment neuf	3 272,50 3 360,00	20% 20%	3 927,00 4 032,00
Dénomination sociale : Cabinet DUBERNARD&ASSOCIE SIRET : 840 431 969 00012 Code APE 7112 B N° TVA intracommunautaire : FR 42 840 431 969 Adresse : 40 A Route d'Issac Petite Lande 33160 Salaines	DIAG Second Oeuvre OPC	1 785,00 37 800,00	20% 20%	2 142,00 45 360,00
	Totaux	47 110,00	20%	56 532,00

A Bordeaux, le 09/09/2019





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_097
Date de la décision:	2019-09-25 00:00:00+02
Objet:	SIGNATURE DU MARCHÉ NÉGOCIÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE DE CÉRILLAN. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.7 - marchés de maîtrise d'oeuvre
Identifiant unique:	033-213304496-20190925-DG19_097-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20190925-DG19_097-DE-1-1_0.xml	text/xml	986
nom de original:		
DG19_097.pdf	application/pdf	4743403
nom de métier:		
99_DE-033-213304496-20190925-DG19_097-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	4743403

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2019 à 09h59min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2019 à 09h59min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2019 à 09h59min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2019 à 10h00min31s	Reçu par le MI le 2019-09-30